

REVENUS DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S AGREE(E)S 2013

Un état par enfant

ASSISTANTE MATERNELLE	
Nom	
adresse	

Nom et prénom de l'enfant gardé	
Nom et adresse des parents	

1) Revenus annuels

Net imposable : (salaires nets + CSG+ CRDS

❖ Si l'assistante maternelle fournit les repas

❖ Si les parents fournissent les repas

.....
Avantage en nature des repas
(nb de jours x 4,55)

+ Indemnités d'entretien

	€ A1
	€ A2
	€ A3
	€ A4

TOTAL (A1 + A2) OU (A1 + A3 +A4) :

	A5
--	----

2) nombre de jours de garde

a) Garde de moins de 24 h

Total annuel des heures de gardes
8 heures = _____ =

	B1
Jours	
	B2
Jours	

b) Nombre de jours de garde de 24 heures consécutives

=

3) calcul de la somme forfaitaire à déduire

a) Cas général 9,45 € x 3 x

Jours (B1)

=

	C1
	C2
	C3

b) Garde de 24 h 9,45 € x 4 x

Jours (B2)

=

TOTAL :

4) somme à déclarer à la rubrique 1 salaires ligne AJ ou BJ

_____ € - _____ € = _____ €

A5

C3

Positif ou nul